

RECRÉER LES IMAGES DE DANGER ET DE SALUT. LES SENS DONNÉS À L'ENFANCE « APPROPRIÉE » PAR LE TERRORISME D'ÉTAT EN ARGENTINE

Carla Villalta

ESKA | « [Problèmes d'Amérique latine](#) »

2018/1 N° 108 | pages 37 à 55

ISSN 0765-1333

ISBN 9782747227681

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2018-1-page-37.htm>

Pour citer cet article :

Carla Villalta, « Recréer les images de danger et de salut. Les sens donnés à l'enfance « appropriée » par le terrorisme d'État en Argentine », *Problèmes d'Amérique latine* 2018/1 (N° 108), p. 37-55.
DOI 10.3917/pal.108.0037

Distribution électronique Cairn.info pour ESKA.

© ESKA. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

RECRÉER LES IMAGES DE DANGER ET DE SALUT. LES SENS DONNÉS À L'ENFANCE « APPROPRIÉE » PAR LE TERRORISME D'ÉTAT EN ARGENTINE

Carla VILLALTA¹

En mars 1976, une dictature militaire est instaurée en Argentine, avec le large soutien de divers secteurs sociaux, de chefs d'entreprises, d'ecclésiastiques. Elle déclenchera d'une manière extrêmement brutale la répression politique la plus grave et la plus sanglante de l'histoire du pays. Le projet politico-idéologique de la junte au pouvoir a globalement pour objectif de renforcer la domination des grands secteurs économiques et la fragmentation des bases sociales des groupes subalternes. Certes, la répression politique n'a pas commencé avec la dictature, mais c'est avec celle-ci que s'amplifie le processus de terreur qui vise essentiellement les organisations de la guérilla, dont le but fondamental est de discipliner la société dans son ensemble. Une société qui, après des années d'instabilité marquées par les coups d'État récurrents qui se succèdent depuis le milieu des années 1950 et par la proscription électorale du plus grand parti populaire, est agitée par un haut degré de conflictualité sociale et une croissante mobilisation politique. Avec le coup d'État, divers mécanismes répressifs se répandent de façon capillaire². Ainsi, se généralisent la pratique de la disparition de personnes, les arrestations illégales, les centres clandestins de détention, les tortures, les assassinats ; mais aussi la fermeture et la destruction de diverses organisations de la société, la censure et le soupçon généralisé.

1. Docteure en Anthropologie de l'Université de Buenos Aires. Chercheuse adjointe de la CONICET. Co-coordinatrice de l'équipe d'anthropologie politique et juridique, section anthropologie sociale, Institut *Ciencias Antropológicas*, FFyL, UBA. Professeur de la formation d'anthropologie, *Facultad de Filosofía y Letras*, UBA.

2. Sofía Tiscornia, « La seguridad ciudadana y la cultura de la violencia », *Encrucijadas, Revista de la Universidad de Buenos Aires*, N° 5(3), Buenos Aires, 1997.

En résumé, dans ce cadre, l'appareil d'État met en place de multiples modalités répressives, combinant formes clandestines et pseudo-légales, qui aboutissent à la constitution de 340 « camps de concentration », par lesquels passeront des milliers de personnes illégalement détenues pour y être torturées et, dans la plupart des cas, assassinées. En outre, tout au long des années de la dictature, l'on compte environ 9 000 prisonniers politiques incarcérés dans les prisons fédérales.

Cette politique répressive vise spécialement les militants des différentes organisations populaires, qu'il s'agisse d'organisation armées, de syndicats, de groupes politiques, sociaux ou professionnels. Souvent, la persécution touche aussi les membres de leurs familles. De plus, les hommes et les femmes arrêtés, assassinés ou disparus, sont pour la plupart des jeunes qui, pour bon nombre d'entre eux, attendaient un enfant ou avaient des enfants en bas âge. Ainsi cette enfance fut-elle également la cible de différents mécanismes répressifs et de divers types de violence. En effet, dans bien des cas, les enfants se trouvaient avec leurs parents au moment de l'arrestation-disparition et ont eux-mêmes été enlevés. Les bébés nés durant la captivité de leur mère dans les centres clandestins de détention spécialement préparés pour perpétrer le plan d'extermination des opposants politiques ont subi le même sort. Dans d'autres cas, par contre, après avoir partagé quelques jours de captivité avec leurs parents, les enfants ont été ramenés à leur famille élargie ou bien laissés dans des commissariats, dans la rue, dans des institutions pour mineurs, dans des hôpitaux ou des orphelinats. Certes, ces situations ont parfois permis des retrouvailles relativement rapides avec les membres des familles qui les cherchaient; en revanche, elles ont souvent constitué le prologue de leur postérieure appropriation et de la substitution de leur identité.

L'association Grands-mères de la Place de Mai (*Abuelas de Plaza de Mayo*), organisation composée de femmes à la recherche de leurs enfants et de leurs petits-enfants, estime à 500 le nombre d'enfants volés. Jusqu'à présent, seuls 127 d'entre eux ont pu être localisés. En raison de leur ampleur et de leur régularité, la justice a établi que ces pratiques ont constitué un véritable plan systématique d'appropriation, par le biais duquel des centaines d'enfants ont été séparés de leur famille et se sont vus privés de leur identité réelle. La justification d'un tel dispositif avait pour fondement la représentation de ces enfants en situation d'*abandon* ou, en raison de la militance de leurs parents, de *danger*.

Dans le présent article, mon objectif est de me pencher sur quelques-unes des constructions discursives qui ont étayé l'appropriation d'enfants organisée par la dictature en Argentine afin d'analyser les significations associées à l'enfance et à son « salut ». Je pars de l'idée – abondamment développée dans mes travaux³ – que si nous observons la microphysique

3. Carla Villalta, *Entregas y secuestros. El rol del Estado en la apropiación de niños*, Del Puerto, Buenos Aires, 2012; « Circuitos institucionales y tramas de relaciones sociales: las formas de materialización de la apropiación criminal de niños », dans Gabriela Águila, Santiago Garaño et Pablo Scatizza (dir.), *Represión estatal y violencia paraestatal en la historia reciente argentina: nuevos abordajes a 40 años del golpe de Estado*, EDULP, La Plata, 2016, pp. 296-318.

des mécanismes de pouvoir utilisés pour perpétrer ce plan systématique d'appropriation d'enfants, il est possible de constater que ce crime exceptionnel trouve sa source dans des réseaux de relations préexistantes, souvent ancrés dans des fonctionnements bureaucratiques et des pratiques institutionnelles caractéristiques du traitement des mineurs. Il s'agit de ce secteur de l'enfance qui, en vertu de son état d'orphelin ou « d'abandon », relevait habituellement de la sphère d'action de divers organismes judiciaires et administratifs. L'étude des pratiques concrètes qui ont organisé le vol d'enfants permet donc d'établir un lien avec des procédés préexistants – adoption, institutionnalisation, tutelle, inscription d'enfants falsifiée, entre autres – ultérieurement réutilisés dans le contexte dictatorial pour matérialiser l'appropriation. Cela dit, il m'importe davantage ici de focaliser mon attention sur un autre lien : celui qui transparait à travers les arguments et les raisonnements sous-jacents à la mise en œuvre de ce plan et à la justification qui s'en est suivie. Si nous nous arrêtons sur cet aspect, nous pouvons en effet observer un procédé de « revalorisation fonctionnelle et pratique »⁴ de certaines catégories sociales et institutionnelles jusque-là employées pour appréhender le problème de l'enfance « abandonnée » à travers des interventions sous-tendues par une approche paternaliste, élitiste et hiérarchique. Voilà pourquoi je chercherai dans cet article à analyser comment ce système préalable de significations a été utilisé par la dictature pour mettre en œuvre l'appropriation d'enfants et tenter de la légitimer et de la justifier.

Toutefois, nous devons tenir compte – tel que le montre Marshall Sahlins – du fait que les catégories se déploient dans un champ de forces mobile et que leurs significations sont loin d'être figées⁵. Raison pour laquelle, je propose également d'analyser de quelle manière les grands-mères et autres membres des familles de ces enfants ont très vite remis en question les sens que recouvrait cette appropriation et comment, pour ce faire, ils ont repris des significations traditionnelles propres à la conceptualisation de l'enfance dans nos sociétés. Entre autres, les topiques relatifs à l'innocence, à la fragilité et à la pureté associés à la nature même de l'enfant ont permis de mettre en avant la qualité de victimes de ces enfants.

4. Marshall Sahlins, *Islas de historia. La muerte del Capitán Cook. Metáfora, antropología e historia*, Gedisa, Barcelona, 1997.

5. Selon ce que postule Sahlins, lorsqu'elles sont mises en action, les catégories affrontent toujours un double risque, dans la mesure où la relation des concepts culturels avec l'expérience humaine est un problème de référence symbolique. Autrement dit, il s'agit de la manière dont « les concepts culturels s'emploient activement pour interagir avec le monde », Marshall Sahlins, *op. cit.*, p. 136. Ainsi, d'un côté, les hommes et les objets de leur existence s'ordonnent selon un plan de catégories arbitraire et historique, étant donné que l'expérience sociale humaine consiste en l'appropriation de perceptions spécifiques via des concepts généraux. De l'autre, « l'usage de concepts conventionnels dans des contextes empiriques soumet les significations culturelles à des revalorisations pratiques », non seulement parce que les catégories traditionnelles se transforment en influant sur le monde, mais aussi parce que rien ne garantit que les sujets ayant « différents intérêts et différentes biographies sociales aient à utiliser les catégories existantes suivant les manières prescrites », Marshall Sahlins, *op. cit.*, p. 136.

Dans ce travail, j'aborde tout d'abord quelques-unes des constructions les plus usuelles conçues à propos de cette enfance durant la période dictatoriale. En deuxième lieu, j'analyse le mode d'utilisation de ce type de constructions discursives lorsque les agents de la répression ont été enjoins de fournir des explications à la justice pour les crimes qu'ils avaient commis. Enfin, je décris comment les grands-mères et les membres des familles des enfants qui ont été brutalement séparés de leurs parents ont opposé d'autres sens à ceux qui servaient de fondement voire d'alibi à ces pratiques d'une violence extrême.

D'ORPHELINAGES ET D'ABANDONS

« Alejandra est orpheline. Et d'une manière spéciale, à un âge spécial. Parce qu'elle a à peine 4 ans. Et parce que ses parents étaient des terroristes argentins morts à Montevideo alors qu'ils planifiaient de nouvelles actions délictueuses : son père est mort dans un affrontement contre des forces armées uruguayennes, sa mère s'est suicidée avec du cyanure sous ses yeux. Ce sont ses parents qui ont décidé qu'elle serait orpheline. La possibilité de leur propre mort n'a pas pu être, pour eux, quelque chose de totalement imprévu. Ils ne pouvaient pas non plus ignorer le fait que d'autres subversifs avaient eu la vie sauve en revenant dans le droit chemin et en se remettant aux autorités. Non. Ils ont préféré "vivre dangereusement". Et c'est ainsi qu'ils sont morts. La mort arrive un jour, pour chacun. Mais celui qui aime ne veut pas mourir. Il veut vivre pour cet amour. Il veut vivre pour son compagnon, pour ses enfants, pour sa famille, pour son pays. Il n'y a rien à attendre en dehors de cet amour de ceux qui veulent vivre. Vouloir mourir n'est pas seulement de la lâcheté. C'est aussi du désamour. Et ce désamour est la seule chose qu'Alejandra ait pu conserver. Ça, et sa poupée de chiffon ».

« *A ellos, no les importaba Alejandra* »
 (« Alejandra ne comptait pas pour eux »),
 Magazine *Para Ti*, 16 janvier 1978.

Ce fragment correspond à un article publié dans le magazine argentin *Para ti*, un hebdomadaire féminin appartenant au groupe d'édition Atlántida. Bien que pionnier en son genre de par sa valorisation de la « femme moderne », il finit par afficher au cours des années 1970 un style traditionaliste en renforçant une image de la femme associée à la procréation, la dépendance et la soumission. Dans cet article – comme dans d'autres semblables parus entre fin 1977 et début 1978 dans des publications du même groupe⁶ –, l'histoire de cette famille décimée par la politique répressive des dictatures du Cône Sud fait l'objet de manipulations.

6. Le groupe d'édition Atlántida fut fondé en 1918 et demeure actuellement l'un des plus importants du marché éditorial argentin. Durant la dernière dictature militaire, il apporta un soutien inconditionnel au gouvernement et publia plusieurs articles qui inventaient ou falsifiaient des histoires sur les disparitions et les assassinats qui avaient lieu. En effet, outre les articles relatifs à l'enlèvement d'Alejandrina Barry et à l'assassinat de ses parents publiés dans l'hebdomadaire *Somos* (« *Los hijos del terror* » – Les enfants de la terreur –, 30/12/1977), dans le magazine *Gente* (« *Esto también es terrorismo. Alejandra está sola* », – Ça aussi, c'est du terrorisme. Alejandra

Actuellement, Alejandrina Barry, cette petite fille qui apparaissait sous un nom légèrement modifié sur les photographies illustrant ces récits journalistiques, s'est constituée partie civile dans un procès intenté en 2010 contre ce groupe d'édition, pour dissimulation et participation aux délits de privation illégale de liberté et d'homicide. Nous savons à présent qu'au moment de la publication de ces articles, Alejandrina vivait déjà avec ses grands-parents maternels et que ses parents avaient été assassinés dans la ville de Montevideo, en Uruguay. Nous savons également qu'elle a été photographiée par les *forces spéciales (grupo de tareas)* qui se la sont appropriée jusqu'à ce qu'elle soit remise à ses grands-parents paternels qui se sont rendus en Uruguay dès qu'ils ont appris l'assassinat de leur fils. Enfin, il apparaît clairement que ces images ont été utilisées sans aucun type de consentement de la part des membres de sa famille dans ces articles qui tentaient de rendre ses parents coupables non seulement des « actions délicieuses » qu'ils planifiaient, mais aussi d'avoir laissé leur fille « orpheline ». Une petite fille, tel qu'on peut l'observer sur les photographies, très petite, tout aussi blonde qu'innocente, qui se trouve entourée d'armes. Elle est décrite comme étant le témoin du suicide de sa mère au cyanure⁷, retrouvée seule parce que ses parents « en avaient décidé ainsi » et parce que personne n'était venu la récupérer.

L'objectif clair de ce récit était d'établir un contraste efficace – tout du moins censé l'être – entre une enfance « innocente » mais « abandonnée » et une « non enfance ». La puissance des images qui renforçait cette idée dominante servait à tracer une nette ligne de séparation entre ces enfants et les autres, entre ceux qui étaient des enfants de « terroristes » et ceux qui ne l'étaient pas. Ceux qui étaient les enfants des « sans cœur » et des « fabricants d'orphelins », comme les décrivaient d'autres articles publiés par les magazines *Somos*, *Gente* et *Para ti*. On le comprend, ce nouveau type de récit participait de la construction d'une réalité qui, loin d'être empiriquement vérifiable, trouvait sa force dans la convention narrative.

est seule – 05/01/1978) et dans *Para ti*, en septembre 1979, il fit aussi paraître un article intitulé "*Habla la madre de un subversivo*" (La mère d'un subversif prend la parole), dans lequel on manipulait une interview de Thelma Jara de Cabezas qui était alors détenue-disparue dans le Centre clandestin de détention situé dans l'École de Mécanique Armée (ESMA, Buenos Aires). Cette femme – une des fondatrices de l'association des Mères de la Place de Mai – fut obligée par ses ravisseurs à répondre à cette interview, de se laisser photographier par le photographe de la publication, de discréditer les organismes des droits de l'homme et de mentir sur la disparition de son fils survenue quelque années auparavant. Ce type d'articles étaient publiés dans des magazines à grande diffusion qui connaissaient ou avaient connu par le passé un grand succès. De fait, le magazine *Para ti* fut un succès commercial dès son origine, en 1922, puis au début des années 1970. Avec un tirage qui atteignait en moyenne 120 000 exemplaires, il occupait la deuxième place des ventes dans ce segment du marché. Isabella Cosse, « Claudia: la revista de la mujer moderna en la Argentina de los años sesenta (1957-1973) », *Mora (Buenos Aires)*, N° 17 (1), 2011.

7. Les militants des organisations armées avaient pour habitude de cacher sous leurs vêtements un cachet de cyanure afin de l'avaler en cas d'arrestation, pour éviter la torture et la possibilité de délation.

Dans ces publications, dans lesquelles abondaient les topiques tels que le manque d'amour, le fait de vivre dangereusement et de préférer la mort à la famille, se trouvaient condensés différents signifiés évoquant non seulement des idées mais aussi et surtout des sentiments. Ainsi le récit produit était-il bien éloigné de la simple représentation d'une réalité ou de la description aseptisée d'un événement. À travers cette opération, l'événement se transformait en message car il cristallisait le fait en un exemple par le biais d'une narrativisation porteuse d'une forte charge émotionnelle.⁸

En outre, bien que particulièrement mensonger, ce récit – élaboré par des moyens de communication défenseurs voire complices de la politique répressive – ne constitue pas une narration isolée ou atypique pour l'époque. À quelques différences près, les communiqués officiels publiés dans divers journaux sur « des délinquants terroristes abattus » ou sur « des subversifs morts lors d'affrontements » étaient renforcés par des récits semblables d'enfants utilisés comme « boucliers humains » ou « abandonnés ».⁹ Par exemple, à l'occasion de l'assassinat du poète Paco Urondo et de la disparition de sa femme et de sa fille de onze mois, l'Agence nationale d'information Télam diffusa un communiqué du chef du troisième corps d'armée, reproduit ensuite par plusieurs journaux sous les titres : « Un délinquant subversif a été abattu à Mendoza. Il a utilisé un enfant comme bouclier. Ils préparaient l'attaque d'un commissariat » et « Délinquant subversif abattu à Mendoza. Il tentait de prendre un commissariat avec d'autres extrémistes. Ils ont abandonné un bébé sur les lieux ». Après la description de l'opération, le communiqué concluait par ces mots :

« Un enfant d'environ un an a été abandonné dans le véhicule. Ce procédé consistant à utiliser des enfants comme bouclier pour mener à bien des tentatives d'assassinat, en les exposant au risque d'être blessés ou tués au cours de l'action et en les abandonnant à leur sort au moindre échec, en dit long sur le peu de morale et les sentiments pervers de ces délinquants subversifs. »

Diario Los Andes, 19/06/1976.

8. Leavitt, John, « Meaning and Feeling in the Anthropology of Emotions », *American Ethnologist*, N° 3 1996, pp. 514-539.

9. Dans d'autres communiqués parus sur des délinquants abattus, des affrontements ou des arrestations, on pouvait lire : « Les délinquants subversifs irresponsables se sont servis de jeunes enfants comme bouclier, enfants qui n'ont pas été blessés grâce à l'action des forces de l'ordre [...] des délinquants qui n'ont pas hésité à se protéger derrière leurs enfants pour sauver leur vie » (4 extrémistes sont morts à La Plata et à San Martín, *La Nación* 18/12/1976, p. 20). « Un enfant en bas âge a été abandonné dans cette maison, probablement la fille d'un couple de délinquants subversifs ; elle a été conduite en parfait état de santé à la Casa Cuna pour y être prise en charge » (Deux délinquants subversifs sont morts lors d'échanges de coups de feu, *La Nación* 04/11/1976, p. 11). Cités dans Estela Schindel, *Desaparición y sociedad. Una lectura de la prensa gráfica argentina (1975-1978)*, Thèse doctorale, Université de Berlin, 2003 p. 135. Voir aussi « El sesgo generacional del terrorismo de Estado: niños y jóvenes bajo la dictadura argentina (1976-1983) », dans Bárbara Potthast et Sandra Carreras (dir.), *Entre la familia, la sociedad y el Estado. Niños y jóvenes en América Latina (siglos XIX-XX)*, Iberoamericana-Vervuert, Madrid-Francfort, 2005. Sabina Amantze Regueiro, *Apropiación de niños, familias y justicia. Argentina (1976-2012)*, Prohistoria, Rosario, 2013.

Cet « abandon » était exhibé pour mettre en exergue le manque de morale et d'attachement de ces « parents subversifs » aux valeurs traditionnelles associées à la maternité et à la paternité. En d'autres termes, il contribuait à la diabolisation de ces derniers en mettant en évidence leur irresponsabilité et leur négligence. Par opposition, il soulignait – nous le verrons plus en avant – le « rôle de sauveur » assumé par les forces armées.¹⁰

Les notions relatives au danger, à la détresse et à l'abandon figurent également, avec des variantes, dans certaines notes internes émanant des forces répressives elles-mêmes et ordonnant l'internement d'enfants dans différentes institutions pour mineurs. Un circuit constitué d'orphelinats, de foyers pour enfants, d'instituts, de tribunaux et de bureaux de défense des mineurs avait alors pour vocation de recevoir les enfants qui suite à « l'opération antisubversive » d'enlèvement de leurs parents se retrouvaient seuls et étaient considérés « abandonnés », comme en témoignent les registres d'entrée de certaines institutions.

Voilà pourquoi il est important d'examiner les sens que cette rhétorique sous-jacente à l'appropriation d'enfants et les images qu'elle véhicule et réifie donnent à l'enfance et à son adéquate protection. En effet, au-delà de leur singularité, ces constructions narratives font appel, pour être plus efficaces, à des notions largement répandues depuis longtemps concernant « l'enfance abandonnée ». Ces notions conformaient un système de croyances socialement installé, axé autour de la représentation de ces enfants comme des êtres « ayant besoin » d'être séparés de leur milieu familial pour être « sauvés » en raison de la « situation de danger » à laquelle ils se trouvaient exposés.

Explorer ces constructions discursives et les inscrire dans leur historicité permet, d'une part, de comprendre comment nombre de ces enfants, enfants de ceux que l'on tuait et faisait disparaître, ont été « minorisés », c'est-à-dire, transformés en objet d'intervention. Pour ce faire, leurs parents ont d'abord été déclarés coupables puis incapables d'assumer leur rôle parental. D'autre part, cela permet aussi de saisir comment l'enfance devient un champ de confrontation de sens. Selon divers auteurs, durant le régime dictatorial, l'enfance fait l'objet d'une nouvelle définition biopolitique de la nation¹¹,

10. Cette caractérisation de « parents subversifs » a perduré pendant des années. À l'occasion de la restitution en 2003 de l'un des enfants volés, lors d'une conférence de presse au siège des Grands-mères de la Place de Mai, une journaliste demande ainsi à ce jeune homme qui a pris récemment connaissance de son histoire : « Est-ce que tu justifies le fait que ta maman t'ait emmené dans un endroit si dangereux ? », faisant allusion à la maison où sa mère avait été enlevée et tuée. Ce à quoi celui-ci a répondu : « Pour moi cet endroit n'était pas dangereux, c'est l'Argentine qui était dangereuse » (*Página 12*, 05/05/2003).

11. Paula Guitelman, *La infancia en dictadura. Modernidad y conservadurismo en el mundo de Billiken*, Prometeo, Buenos Aires, 2006. Estela Schindel, « El sesgo generacional del terrorismo de Estado: niños y jóvenes bajo la dictadura argentina (1976-1983) », dans Bárbara Potthast et Sandra Carreras (dir), *Entre la familia, la sociedad y el Estado. Niños y jóvenes en América Latina (siglos XIX-XX)*, Iberoamericana-Vervuert, Madrid-Francfort, 2005.

dans la mesure où les enfants – à l’instar de leurs familles – se voient en général adresser des messages prescriptifs, autoritaires et moralisateurs¹². Cependant, dans la perspective que je propose, il est également possible d’appréhender l’utilisation de la « valeur morale » de l’enfance, dans sa version modèle et modélisée, en tant qu’objet émotionnel et affectif¹³, comme argumentaire visant à dépolitiser la répression et à recueillir l’adhésion et le consentement de la société. Plus encore, comme je l’analyserai dans le paragraphe suivant, ces référents moraux visent à expliquer et à justifier l’appropriation en soi.

LA SCÈNE DU SALUT

« Ils ont agi avec un sens erroné de la piété », bien que motivés par « la situation de détresse morale et matérielle dans laquelle se trouvait la petite fille » : voici l’une des phrases que j’ai entendue lors d’une audience, peu après avoir commencé les recherches qui sont à l’origine de ma thèse doctorale. C’était en 2001, plus précisément au mois de juin, au cours d’un procès oral et public – le premier en son genre – contre un couple marié accusé de l’appropriation de Claudia Victoria Poblete, âgée de 8 mois lors de son enlèvement en novembre 1978, avec sa mère.

La petite fille est restée deux ou trois jours dans le centre clandestin « El Olimpo » avec sa mère et son père, aujourd’hui toujours disparus. Elle a ensuite été retirée de l’endroit par deux tortionnaires du centre clandestin de détention sous prétexte de la rendre à ses grands-parents maternels. Mais en réalité, Claudia a été remise à un lieutenant-colonel et à son épouse qui l’ont inscrite au Registre d’état civil comme leur propre fille, grâce à un faux certificat de naissance signé par un médecin militaire, ce qui leur a permis d’obtenir un nouvel acte de naissance et un document d’identité.

Un an après la restitution de son identité à la jeune fille, le procès oral contre les personnes qui se l’étaient appropriée, pour délit de « falsification de document public », « suppression de l’état civil » et « rétention et dissimulation d’un mineur de 10 ans » a commencé. Durant sept jours, les membres de la famille de la jeune fille, des militaires des forces spéciales à la retraite, anciens camarades de l’accusé, et de nombreux anciens détenus-disparus qui avaient vu le bébé et ses parents dans le centre clandestin de détention ont été appelés à la barre. C’est au cours de la plaidoirie de l’avocate du militaire en retraite et de sa femme qu’a été énoncée cette idée *du sens*

12. Judith Filc, *Entre el parentesco y la política: familia y dictadura, 1976-1983*, Biblos, Buenos Aires, 1997. Isabella Cosse, « Militancia, sexualidad y erotismo en la izquierda armada en la Argentina de los años setenta », dans Dora Barrancos, Donna Guy et Adriana Valobra (dir.), *Moralidades y comportamientos sexuales (Argentina, 1880-2011)*, Editorial Biblos, Buenos Aires, 2014, pp. 293-321. Valeria Llobet, « ¿Y vos qué sabés si no lo viviste? Infancia y dictadura en un pueblo de provincia », *A Contracorriente*, N° 3 (12), 2015, pp. 1-41.

13. Viviana Zelizer, *Pricing the Priceless Child. The Changing Social value of Children*, Princeton University Press, Princeton, 1992.

erroné de la piété ainsi que celle des « intérêts humanitaires » qui avaient motivé l'action des accusés. À la suite de quoi, après d'autres références à la nécessité d'éviter des « affrontements stériles », cette avocate a conclu sa défense en arguant qu'au moment de prononcer sa sentence, le tribunal se devait de considérer comme « circonstances atténuantes » « les raisons qui ont poussé à commettre le délit », ainsi que « l'amour et l'affection » prodigués à la petite fille par les personnes qui se l'étaient appropriée sans oublier « l'excellente éducation » qu'ils lui avaient donnée.

Ainsi la plupart de l'assistance et moi-même avons-nous entendu de vive voix ce que nous n'avions connu qu'à travers les récits des grands-mères des enfants disparus. C'était là les premières réponses qu'elles avaient obtenues sous la dictature de la part de membres de la hiérarchie ecclésiastique, des forces armées et de juges pour enfants. De manière détournée ou explicite, nombre de ces personnages leur avaient conseillé de ne plus chercher les enfants parce qu'ils étaient déjà placés dans de « bonnes familles », qu'ils allaient à l'école dans des établissements privés et qu'ils recevaient une « excellente éducation ». D'autres avaient même insisté sur le fait que, en définitive, elles n'avaient pas le droit de réclamer leurs petits-enfants étant donné qu'elles n'avaient pas su élever leurs propres enfants¹⁴.

Que cette plaidoirie ait été un condensé de lieux communs et de phrases toutes faites ne doit toutefois pas nous priver d'en tenter l'analyse. Le choix d'un langage déterminé n'est ni le fruit du hasard, ni anodin, mais révèle bien au contraire un univers idéologique et moral ; le fait d'avoir avancé ces arguments-là constitue en effet une donnée qui appelle l'analyse¹⁵.

Faisant écho à mes recherches, l'évocation de la « détresse morale et matérielle » de la mineure m'a ouvert une perspective particulière, dans la mesure où je l'associais alors beaucoup plus à l'histoire du traitement juridico-institutionnel des mineurs dans notre pays qu'à des notions capables de cautionner les crimes d'un régime répressif. Je les rattachais en effet à la rhétorique inaugurée par la loi du patronage des mineurs, notamment à sa catégorie d'« abandon ou de danger moral et/ou matériel » et au faisceau signifiant que déployait ce type de notions. Promulguée en 1919, cette loi avait octroyé de larges attributions aux juges des enfants et aux fonctionnaires de l'organe administratif de protection des mineurs. De par le pouvoir d'action qui leur avait été conféré, ils décidaient de l'avenir de ces

14. Rita Arditti, *De por vida, historia de una búsqueda. Las Abuelas de Plaza de Mayo y los niños desaparecidos*, Grijalbo, Buenos Aires, 2000. Matilde Herrera, et Ernesto Tenenbaum, *Identidad, despojo y restitución*, Contrapunto, Buenos Aires, 1990. Julio Nosiglia, *Botín de guerra*, Cooperativa Tierra Fértil, Buenos Aires, 1985.

15. Comme le fait remarquer Foley si les mots ne peuvent se produire qu'en contexte, l'adoption d'un langage déterminé n'est pas due au hasard. Le lexique, les catégories, les manières de parler, révèlent un univers idéologique : chaque langage se comporte par conséquent comme un code révélant l'inscription de la personne dans un univers éthique et moral déterminé. John Miles Foley, « Word-Power, Performance and Tradition », *The Journal of American Folklore*, N° 471 (105), 1992, pp. 275-301.

enfants en fonction du degré d'abandon, de danger ou de détresse matérielle et/ou morale dans lequel ils estimaient que se trouvaient les mineurs en question. À cet égard, cette loi avait également élargi la définition même de la catégorie d'abandon pour y inclure les cas imprécis d'« abandon moral » ; à savoir les situations de ces enfants que l'on ne considérerait pas protégés par leurs parents « comme il se doit »¹⁶.

De cette façon, une autre question s'imposait : pourquoi le choix d'une telle rhétorique dans ce contexte post-dictatorial ? Il est certes logique que les accusés se défendent en multipliant les arguments susceptibles de les innocenter. Il n'en reste pas moins que, même si l'on considère de tels arguments comme appartenant à une stratégie juridique de déresponsabilisation, leur utilisation lors de ce procès mérite qu'on s'y intéresse. De fait, dans ce contexte d'interaction sociale, les explications avancées non seulement mettent en évidence ce qui est considéré comme normal et/ou acceptable aux yeux de qui les énonce, mais ils cherchent surtout à persuader leurs récepteurs soit de les comprendre comme des justifications des actions accomplies, soit de les valoriser comme « des circonstances atténuantes ». En ce sens, ils se réfèrent non seulement à l'univers éthique et moral de leurs énonciateurs mais aussi à ce que l'on prétend, dans une plus large mesure, faire apparaître comme socialement acceptable.

En effet, « donner des raisons » pour expliquer sa propre conduite, suivant les termes d'Anthony Giddens, « s'entrelace intimement avec l'évaluation de la responsabilité morale des actes, et par conséquent se prête facilement à la dissimulation ou à la duperie »¹⁷. Certes, dans le cas analysé, il s'agit de « raisons » apportées dans un contexte particulier : un procès pour crimes de lèse-humanité. Je considère cependant que leur analyse passe par la prise en compte des deux sens que propose Giddens suivant lesquels des acteurs déterminés soutiennent que leurs raisons sont « valables » : « Selon le premier, on analyse jusqu'à quel point les raisons exposées par un agent expriment en vérité le contrôle de ce qu'il a fait ; selon l'autre sens, il faut se demander jusqu'à quel point son explication est conforme à ce qui est généralement reconnu dans son milieu social comme conduite "raisonnable" ». Le dernier sens dépend de croyances intégrées de façon plus ou moins diffuse et auxquelles les acteurs réfèrent afin d'induire de leurs

16. Au début du xx^e, on considère que parmi les abandonnés matériels « il faudra classer les orphelins, les enfants trouvés, les abandonnés, qui peuvent se trouver dans des conditions de paresse ou de mendicité et d'abandon absolu » ; parmi les « abandonnés moralement peuvent se trouver les paresseux, ceux qui ne vont pas à l'école, les maltraités ; on comprend que demeurer dans ces états moraux conduit forcément à la dépravation et à l'anormalité » Eduardo J. Bullrich, *Asistencia social de menores*, thèse de doctorat, Facultad de Derecho y Ciencias Sociales de la Universidad de Buenos Aires, Ed. Jesús Menéndez, Buenos Aires, 1919 cité dans Daniel Gómez, « Historia de las políticas públicas aplicadas a la infancia en la Argentina. Un estudio sobre el recorrido de la institucionalización », inédit, *Consejo de Niñez, Adolescencia y Familia*, 2001.

17. Anthony Giddens, *Las nuevas reglas del método sociológico*, Amorrourtu, Buenos Aires, 1987, p. 115.

conduites réciproques des explications fondées. En dressant le portrait de la petite fille comme celui d'une mineure en état de détresse morale et matérielle, la conduite suivie par ceux qui se l'approprient s'ajuste à une règle partagée par tous puisque leur action n'avait qu'un but : « la sauver ». Si les arguments et les explications fournis par les auteurs des appropriations d'enfants sont interprétés à la lumière du dernier sens analysé par Giddens, nous pouvons en déduire qu'ils ont voulu faire apparaître leurs conduites comme « raisonnables ».

Ainsi, pour estomper le caractère criminel des faits et atténuer la responsabilité de ceux qui avaient volé et substitué l'identité des enfants, des valeurs liées à la piété et au désintéret ont été créées. Des valeurs s'insérant dans un champ préalable de signifiés et associées aux images du « salut » dans la mesure où ces récits, réactualisaient une *scène de salut*. Une scène qui, d'après John Boswell¹⁸, tire son efficacité narrative du fantasme du risque de non sauvetage. C'est pourquoi les images du secours et du salut construisent, comme le soutient Adriana Vianna, une représentation morale particulièrement positive de ceux qui reçoivent les enfants¹⁹. Des enfants qui, comme dans la plaidoirie mentionnée, doivent être présentés comme des êtres moralement et matériellement en détresse²⁰.

Au-delà de leur utilisation dans les limites des procès contre les responsables de la répression, ces argumentations et leurs topiques ont été largement reproduites à différentes occasions, notamment au début des années 1990, au fil des débats publics et médiatiques provoqués par des restitutions d'enfants enlevés à leur famille d'origine. Les cas où certains enfants localisés, alors adolescents, refusaient d'entrer en relation avec leur famille biologique ont fourni l'occasion d'organiser d'importants spectacles médiatiques, axés autour de l'« amour » prodigué par ceux qui s'étaient approprié les enfants et des excellentes « conditions matérielles » dans lesquelles ils les avaient élevés²¹. Dans cette ligne argumentative, la compréhension ressentie vis-à-vis des auteurs des appropriations appelés « parents de l'amour » voire « parents historiques » était un élément récurrent. On considérait la demande de la famille d'origine des enfants comme un

18. John Boswell, *The Kindness of Strangers: the abandonment of children in Western Europe from late antiquity to the renaissance*, Vintage Books, New York, 1988.

19. Adriana Vianna, « Derechos, moralidades y desigualdades. Consideraciones a partir de procesos de guarda de niños », dans Carla Villalta (dir.), *Infancia, justicia y derechos humanos*, Editorial de la Universidad Nacional de Quilmes, Bernal, 2010.

20. Ce type de notions associées au « salut » fut parfois transmis par les auteurs d'appropriation aux enfants qu'ils élevaient comme étant les leurs. C'est le cas de María Eugenia Sampallo Barragán qui, lors du procès qu'elle intenta au couple qui se l'était appropriée, déclara que ces personnes la maltraitaient de diverses manières, et qu'ils lui transmettaient souvent l'idée qu'elle devait être reconnaissante envers eux du fait qu'« ils l'avaient sauvée » et que sans eux « elle aurait été jetée dans un fossé ».

21. Je fais ici essentiellement référence aux cas des jumeaux Reggiardo Tolosa, de Mariana Zaffaroni Islas et d'Evelyn Bauer Pegoraro.

élément perturbateur de leur développement et les adolescents étaient une fois encore présentés comme *victimes* de leur famille biologique et non de la répression. Intentionnellement mêlés à ces topiques, les arguments signalant l'importance de la dimension affective dans la construction des liens familiaux et le danger de modifier une situation existante prétendaient effacer le crime qui avait déclenché les recherches de la famille biologique et en dépolitiser le sens.

De même, il arriva que des auteurs d'appropriation contraints par la justice de fournir des explications non seulement justifiaient leurs actions en invoquant des sens associés à l'humanitaire, à l'altruisme et à la générosité, mais en appelèrent aussi à ce qui était « usuel », « courant » et « communément accepté ». Dans diverses déclarations et plaidoiries, les accusés de l'appropriation d'un enfant reconnurent certes avoir commis un délit – tel que la supposition d'état civil et la falsification de document public – non sans considérer cette conduite comme fréquente et habituelle. En effet, bien qu'il s'agisse d'un délit, il n'était pas rare dans les années 50 à 70 que les parents adoptifs recourent à la falsification du document d'identité pour faire apparaître l'enfant comme étant le leur. Une pratique censurée par quelques-uns, mais socialement tolérée et justifiée au nom du « bien » fait à ces enfants qui, de cette façon, trouvaient une famille.

Tout en reconnaissant l'illégalité de l'inscription d'enfants comme leurs propres enfants, ces parents adoptifs se retranchaient derrière la justification d'avoir agi de bonne foi moyennant ce type d'explications. Ces arguments furent même utilisés par des fonctionnaires judiciaires qui, par ce biais, tentaient d'estomper le caractère délictueux des faits. Sabina Regueiro²² analyse en ce sens le cas de la restitution d'une enfant « appropriée », localisée dans les premières années de la post-dictature et qui déclencha une longue « bataille judiciaire ». Lors du procès, un haut fonctionnaire judiciaire exprima ainsi sa compréhension envers le couple qui avait élevé la petite fille et refusait de la restituer à sa famille biologique utilisant « un recours vieux comme le monde », selon l'expression populaire : le fonctionnaire faisait alors référence à la fausse inscription comme enfant biologique. De la sorte, les personnes sommées à un moment donné de justifier leur façon d'agir l'ont fait en suivant les termes traditionnels d'un discours *sauveur* conceptualisant les enfants « appropriés » comme « des êtres protégés », « abandonnés » ou « en danger ». Ils tentèrent de justifier leurs actes en affirmant qu'il ne s'agissait que d'une réaction à une situation préexistante que traversait ces mineurs et qui justifiait l'« acte d'amour » qu'ils avaient alors réalisé. Un « acte d'amour » que, suivant le raisonnement utilisé, quiconque dans la même situation aurait commis²³.

22. Sabina Regueiro, *Apropiación de niños, familias y justicia. Argentina (1976-2012)*, Prohistoria, Rosario, 2013.

23. Cependant, ces auteurs d'appropriations n'ont pas prévu que même ainsi leur récit ne les innocentait pas, ni n'atténuait leur responsabilité. Sur ce point, ce que pose Hannah Arendt nous semble concluant lorsque dans son œuvre *Eichmann à Jérusalem*, elle signale quelques mots que les juges devraient avoir

Pour dissimuler et déformer le sens des appropriations d'enfants, pour culpabiliser et diaboliser leurs parents et pour délégitimer leurs grands-parents, on a par conséquent recouru à des narrations susceptibles d'être acceptées et perçues comme vraies, à des récits qui sans être vrais pouvaient, dans d'autres circonstances, passer pour vraisemblables.²⁴ Autrement dit, il était d'usage de faire passer, d'une part, les enfants « appropriés » pour des « êtres sans protection » et en « situation de danger » et, d'une autre, les auteurs des appropriations pour des personnes agissant, bien que par erreur, par « amour » et pour des « raisons humanitaires ». Cet usage faisait partie d'un système préalable de croyances suivant lequel si un enfant se trouvait dans de telles conditions, il s'avérait « légitime » de le placer sous tutelle, de l'adopter ou de se l'approprier. Ce type de raisonnement avait conduit à naturaliser ces comportements vis-à-vis des enfants pauvres car l'objectif poursuivi était de les transformer en *d'autres sujets*, en leur offrant une « famille normale », ce dont ils *manquaient*, peu importe les moyens mis en œuvre. Telle était la logique qui, dans ces circonstances spéciales, a été remise à jour pour procéder à l'appropriation des enfants disparus. Le choix de tels arguments n'est donc pas fortuit. Au contraire, il s'agit là des topiques du discours sur *l'enfance pauvre et abandonnée* et des images stéréotypées de « nocivité » et « d'immoralité » des milieux d'où provenaient ces enfants. Le tout transposé et réutilisé dans le discours militaire pour faire référence aux « foyers subversifs ».

Voilà pourquoi analyser les discours et les procédés concernant l'appropriation d'enfants permet de comprendre que ces enfants ont été, d'une certaine manière, *minorisés*. D'ailleurs, nombre des enfants enlevés avec leurs parents ont été non seulement intégrés aux institutions du circuit des mineurs – orphelinats, foyers, instituts pour mineurs, tribunaux

adressé à l'accusé : « Vous avez dit que votre rôle dans la Solution finale a eu un caractère accessoire, et que toute autre personne aurait pu le remplir, donc tous les Allemands sont potentiellement coupables de la même manière. [...] C'est une conclusion très généralisée, mais nous ne l'acceptons pas. [...] Autrement dit, face à la loi, l'innocence tout autant que la faute ont un caractère objectif, et même si huit millions d'Allemands avaient fait ce que vous avez fait, vous ne seriez pas pour autant exempté de responsabilité ». Hannah Arendt, *Eichmann en Jérusalem. Un estudio sobre la banalidad del mal*, [1963 ed. Or.] Ed. Lumen, Barcelona, 2000, p. 420.

24. Comme l'a signalé Lucía Eilbaum, il est intéressant de remarquer que produire des récits vraisemblables est une caractéristique de la construction et de la valorisation des preuves dans la justice pénale. Dans les techniques d'enquête pénale et dans la pratique des tribunaux, les preuves, tel que cette auteure l'indique, sont formatées et traitées afin de pouvoir construire une version convaincante et vraisemblable des faits. Si l'on tient compte de cet aspect, il est possible de remarquer l'efficacité de ce type de récits dans la construction narrative de la défense des accusés de ces crimes, dans la mesure où, comme je l'ai signalé, ils offrent un récit qui, à défaut d'être vrai, tente d'être vraisemblable. Lucía Eilbaum, « Ver, oír y recordar: la valoración de las pruebas en las técnicas de investigación penal en un departamento judicial del conurbano bonaerense », Conférence présentée lors du IX^e Congrès argentin d'anthropologie sociale, Université Nationale de Misiones, Posadas, 2008.

et organismes de protection, entre autres – mais aussi à des catégories longtemps appliquées aux enfants pauvres qui relevaient habituellement de telles institutions.

Une de ces catégories étant celle de l'enfant « abandonné », on comprend que les premiers efforts des grands-mères et des membres des familles qui recherchaient leurs enfants aient porté sur la contestation de cette typification.

LE « COMME SI » DE L'ABANDON. LA LUTTE DES GRANDS-MÈRES

« Comme s'il s'agissait de vrais orphelins, démunis ou pauvres, abandonnés par leur famille »²⁵. En 1997, dans une publication institutionnelle, l'association Grands-mères de la Place de Mai expliquait de cette manière certains des procédés qui avaient été utilisés pour mener à bien l'appropriation de leurs petits-enfants. C'est en ces termes qu'elles dénonçaient les cas où les tribunaux et les institutions pour mineurs avaient interné leurs enfants en disposant d'eux *comme si* ils étaient de vrais mineurs abandonnés. En pleine dictature, les grands-mères et les membres des familles des enfants ont compris que nombre de leurs petits-enfants avaient été l'objet de ces nomenclatures bureaucratiques. Dès l'année 1978, ils ont donc saisi la Cour suprême de justice de la Nation pour que « les enfants signalés *comme* sans nom ne soient pas remis à la garde d'autrui à des fins d'adoption dans tout le pays » et pour que l'on procède à « la détermination de l'origine des cas d'enfants de moins de trois ans donnés en adoption depuis le mois de mars 1976 dans tout le pays, afin de déterminer s'il s'agit du petit-fils ou de la petite-fille de l'une des parties plaignantes »²⁶.

Comme le démontre la lutte ininterrompue des Grands-mères de la Place de Mai, le recours à la catégorie bureaucratique d'« abandon » était l'élément décisif pour justifier l'entrée de ces enfants dans le circuit des institutions consacrées aux mineurs. Intégrés à plusieurs catégories institutionnelles, ils ont été victimes des mécanismes bureaucratiques qui les ont déclarés mineurs adoptables. Dans de nombreux cas, en raison de la capacité performative que revêt la catégorie classificatoire de l'« abandon » dans ce milieu institutionnel, cette entrée a constitué le prologue inéluctable d'une postérieure appropriation. Cela est d'autant plus net dans les cas où l'appropriation s'est faite par les conduits judiciaires dans la mesure où certains juges – par leurs actions ou leurs omissions – ont certifié que les mineurs en question étaient « abandonnés », « sans filiation connue ». À partir de là, ces enfants étaient soumis au parcours habituel réservé aux « mineurs » dans ces circonstances.

25. Équipe Interdisciplinaire des Grands-mères de la Place de Mai, « El secuestro. Apropiación de niños y restitución », dans Abuelas de Plaza de Mayo (dir.), *Restitución de niños*, Eudeba, Buenos Aires, 1997.

26. Matilde Herrera, et Ernesto Tenenbaum, *Identidad, despojo y restitución*, Contrapunto, Buenos Aires, 1990.

Face à cet état de choses où tant le discours des responsables que les procédés utilisés pour concrétiser l'appropriation tentaient d'assimiler leurs petits-enfants à des mineurs en détresse et intentionnellement abandonnés, les Grands-mères n'ont eu de cesse de démonter les mécanismes de cette analogie. Pour ce faire, elles ont combattu l'idée que loin d'être un acte prétendu de piété motivé par un intérêt humanitaire, l'appropriation et la substitution d'identité des enfants avait au contraire constitué un « vol », puisque leurs enfants à elles – pères et mères de ces enfants - n'avaient jamais voulu se débarrasser d'eux. Dès les procès judiciaires des premières années de la post-dictature, les Grands-mères ont créé la catégorie d'« abandon forcé » pour montrer que les enfants n'avaient pas été volontairement « abandonnés ».

Étudier les usages et les appropriations de cette catégorie nous permet, d'une part, de comprendre comment l'enfance est devenue un champ de dispute des sens et, d'une autre, d'analyser comment le recours aux différentes notions associées à l'enfance a conféré à ces faits criminels des signifiés qui ont fait l'objet de confrontations. En premier lieu, afin de réfuter les représentations d'êtres dénaturés ou sans âme des parents des enfants qui émaillaient, de manière implicite ou explicite, le discours des agents de la dictature, les Grands-mères et les familles des enfants n'ont eu de cesse de mettre en débat ce qui était socialement accepté et acceptable. Il leur fallait démontrer que leurs enfants n'avaient jamais voulu abandonner leurs propres enfants, que leurs filles étaient de « bonnes mères » et que la perversion n'existait que chez ceux qui – outrepassant toute limite éthique – avaient construit de véritables maternités clandestines où l'on conduisait ces femmes pour qu'elles accouchent. Cette démonstration s'est en outre appuyée sur les valeurs traditionnelles auxquelles elles ont attribué une nouvelle signification et qu'elles ont politisées, telles que les valeurs de la maternité et de la famille naturelle. Comme cela a amplement été analysé,²⁷ ces stratégies ont révélé leur efficacité en ce qu'elles ont non seulement légitimé leur plainte, mais aussi installé socialement la conscience claire que l'enlèvement et l'appropriation de leurs petits-enfants constituaient des faits aberrants et criminels.

Le livre *Botín de guerra*²⁸ résume en grande partie ces efforts. Publié seulement deux ans après la fin de dictature, l'illustration de sa couverture est une photographie de la poussette de la petite Clara Anahí Mariani détruite lors de l'incendie provoqué chez elle par les forces répressives à l'occasion de l'affrontement au cours duquel sa mère fut portée disparue. Dans l'introduction de cette compilation de témoignages, l'une des premières publications institutionnelles des Grands-mères de la Place de Mai, après la description des techniques répressives mises en place par les militaires

27. Elizabeth Jelin, « Víctimas, familiares y ciudadanos/as: las luchas por la legitimidad de la palabra », *Cuadernos Pagu*, N° 29, 2007, pp. 37-60. Judith Filc, *Entre el parentesco y la política: familia y dictadura, 1976-1983*, Biblos, Buenos Aires, 1997. Carla Villalta, « La apropiación criminal de niños: categorías y resignificaciones en las estrategias y reclamos de justicia », *Interseções: Revista de Estudos Interdisciplinares*, N° 1 (11), Rio de Janeiro, 2009, pp. 35-53.

28. Julio Nosiglia, *Botín de guerra*, Cooperativa Tierra Fértil, Buenos Aires, 1985.

dans le pays, on peut lire : « même les enfants n'ont pas échappé à cette apocalypse ». Et pour que ne subsiste aucun doute sur le degré d'horreur atteint sous la dictature, sont énumérées les différentes formes de violence extrême auxquelles les enfants ont été soumis :

« Être assassinés au cours d'actions répressives, être massacrés dans le ventre de leurs mères, être torturés avant ou après la naissance, naître dans des conditions infrahumaines, être témoins de l'assujettissement subi par les êtres les plus chers, être donnés comme s'il étaient des animaux, être vendus comme des objets de consommation, être adoptés de manière perverse par les mêmes personnes qui avaient détruit leurs géniteurs, être jetés dans la solitude des asiles et des hôpitaux, être transformés en esclaves dépourvus d'identité et de liberté, tel est le destin que leur réservaient les porteurs d'uniformes argentins. »²⁹

On le comprend, la valeur morale et émotionnelle de l'enfance, toute de fragilité et d'innocence, a été utilisée aussi bien par les responsables de la répression de la dictature que par les Grands-mères. Les premiers, pour tenter de justifier et de dépolitiser leurs crimes, dans la mesure où la formule de « parents subversifs » déplaçait le jugement moral sur le terrain des lois de la nature en se référant aux mandats paternel et maternel inscrits dans un ordre qui, pour le discours familialiste, s'avérait sacré et universel. Les Grands-mères, pour rendre compte du fait que leurs petits-enfants avaient été décrits comme des « animaux » ou comme des « objets de consommation », et démontrer que leurs fils et leurs filles n'étaient nullement des « fabricants d'orphelins ». Cette utilisation a eu pour objet de construire des récits susceptibles d'être socialement acceptés tant pour restituer à leurs enfants les attributs de la normalité (par opposition à l'idée d'êtres dénaturalisés) que pour représenter leurs petits-enfants comme étant tout aussi innocents que les enfants ou les petits-enfants de quiconque. Ainsi donc, si pour créer des disparus, il a fallu les transformer en « subversifs » et, dans une large mesure, « les déshumaniser », la revendication qui sous-tend le mouvement des droits de l'homme vise, quant à elle, à réhumaniser ces êtres.

Les discours sur l'enfance « appropriée » élaborés par les organismes des droits de l'homme ont ainsi eu recours, à leurs débuts, au topique de l'« innocence » la plus absolue, à l'aspect « le plus innocent et le plus pur de la création ». Représentation doublée d'un appel à la charité et à la morale chrétienne, comme on peut l'observer dans l'encart publié en août 1978 par le journal *La Prensa* à l'occasion de la Fête de l'Enfant :

« Nous en appelons aux consciences et aux cœurs des personnes qui auraient adopté ou pris connaissance de l'endroit où se trouvent nos petits-enfants disparus pour que, en un geste d'humilité et de charité chrétienne, elles restituent ces bébés à leurs familles qui vivent dans le désespoir d'ignorer leur situation actuelle. Ce sont les enfants de nos enfants disparus ou morts durant ces dernières années. Nous, mères, grands-mères, nous faisons publique notre clameur quotidienne en rappelant que la loi de Dieu protège le plus innocent et le plus pur de la création. »³⁰

29. Julio Nosiglia, *op. cit.*, p. 8.

30. Grands-mères de la Place de Mai, *Restitución de niños*, Eudeba, Buenos Aires, 1997.

À travers ces paroles, elles tentent d'établir qu'au-delà de tout autre considération, les véritables « victimes » sont les enfants. À cette fin, elles recréent les valeurs naturalisées associées à l'idée moderne de l'enfance et fondamentalement à une vision apollinienne de l'enfant³¹, dans laquelle prédominent les idées de vulnérabilité, de fragilité et « d'apollonité ». L'accent est mis sur la perversité d'une sinistre répression sans scrupules, même face aux plus petits; autrement dit, la violence perpétrée contre les enfants, allant parfois jusqu'à la torture et l'assassinat, constitue un cadre immoral et fournit la preuve la plus solide que la répression a enfreint toute éthique. C'est pourquoi, comme le signale le révérend Jaime Wright, de l'archidiocèse de San Pablo dans son prologue de *Botín de guerra*, la demande de récupération des enfants volés a eu un écho transversal, dépassant toutes les « différences sociales, culturelles, idéologiques et même les convictions religieuses », et poursuivant « le plus œcuménique des projets : la recherche de leurs petits-enfants ».

Ces stratégies discursives, avant tout politiques, ont permis aux Grands-mères de la Place de Mai d'obtenir un large consensus au sein de la société argentine sur la question de l'appropriation d'enfants en tant qu'acte criminel. Comme elles cherchaient la vérité et la justice, non seulement en tant que mères, mais aussi en tant que grands-mères, ces femmes sont de plus parvenues à légitimer leur recherche en la situant au-delà de toute différence idéologique et en la présentant comme une sorte d'aboutissement naturel des obligations propres à la parenté et au bon exercice de l'amour filial. De surcroît, leur longue lutte a obtenu des résultats sans précédents, à la hauteur de leur persévérance. Elle a ainsi permis de fixer la distinction entre appropriation et adoption; de reconsidérer que la fausse inscription d'un enfant comme un enfant à soi est un acte illégal et illégitime et non une sorte d'« adoption informelle » comme on voulait le faire croire; d'obtenir que la justice établisse que l'appropriation d'enfants durant la dictature constituait un crime de lèse humanité, un crime imprescriptible donc; d'obtenir que le « droit à l'identité » soit incorporé comme tel à la Convention sur les droits de l'enfant et, en conséquence, que les articles 7 et 8 de cet instrument international sur les droits humains de l'enfance soient connus comme les « articles argentins »; et aussi, entre autres, de faire émerger une jurisprudence novatrice; d'obtenir la promulgation de lois spécifiques et fondamentalement de localiser à l'heure actuelle 127 de ces enfants, déjà adultes, arrachés en bas âge à leur famille.

31. Dans son ouvrage célèbre, intitulé *Childhood*, Chris Jenks affirme que ces représentations associant l'enfance aux idées d'innocence, de pureté et de vertu, peuvent être synthétisées dans l'image de l'enfant « apollinien ». Une image qui s'oppose, sans l'exclure, à celle de l'enfant « dionysiaque » laquelle résume ces autres notions en rapport avec la nature enfantine envisagée comme essentiellement despotique, capricieuse, irrationnelle. Ces deux images qui ont coexisté au moins depuis le XVII^e siècle et sont en tension permanente renvoient à deux traditions dans la conceptualisation de l'enfance, toutes deux sous-tendues et renforcées par des croyances religieuses, des idéologies politiques et des doctrines scientifiques. Voir: Chris Jenks, *Childhood*, Routledge, London and New York, 1996.

CONCLUSION

L'argument utilisé par les agents du dispositif répressif pour dépouiller les enfants de leur identité, les soustraire à leurs parents et les remettre à des personnes liées, dans la plupart des cas, au pouvoir militaire ou faisant elles-mêmes partie des forces répressives, était de les préserver d'un « foyer subversif ». Comme l'affirme Pilar Calveiro, « la conscience des auteurs des disparitions demeurait ainsi limpide : ils tuaient qui ils devaient tuer ; ils préservaient l'autre vie, lui évitaient un foyer subversif et se dégageaient de leur responsabilité »³².

Tel que je l'ai développé dans le présent article, si nous contextualisons ce schéma de raisonnement par lequel on « sauvait » des enfants par le biais d'une opération de séparation de leur milieu familial et social, il est possible d'observer un lien avec d'autres opérations d'une plus grande ampleur historique qui ont fini par conformer une « sensibilité » particulière à l'égard d'une population ciblée d'enfants. Ce type de sensibilité s'est construit historiquement sur la base d'une rhétorique du « faire le bien »³³ qui reposait sur les topiques de l'« aide et du secours » et était appliquée aux personnes préalablement définies comme étant « dans le besoin ». Rhétorique sous-jacente à la construction d'explications *morales et émotives*, utilisées comme argumentaire afin de dissimuler voire de naturaliser des pratiques d'adoption irrégulière d'enfants, pauvres pour la plupart, « obtenus » dans les diverses provinces de l'intérieur du pays. Éloignées de toute connotation délictuelle, en dehors du fait qu'elles le soient ou non d'un point de vue formel, ces pratiques bénéficiaient d'une haute tolérance sociale. De fait, les euphémismes qui entouraient les adoptions irrégulières ainsi que la dissimulation de la vérité sur les origines des enfants présentée comme un acte d'amour ou même un secours apporté à la misère, constituaient un recours bien antérieur à la dictature pour désigner, en déformant et en altérant leur signification, tout un éventail de pratiques de remise, d'adoption ou de fausses inscriptions de mineurs. Il s'agit là d'un répertoire moral et émotionnel préexistant. Dans le contexte de la dictature argentine, ces explications ont été utilisées pour perpétuer le plan systématique de vol et d'appropriation d'enfants. De cette manière, sur la base de l'argument de la défense de la « famille », ces groupes familiaux classés comme « subversifs » et donc « dangereux » ont été disloqués au point de provoquer la disparition et la mort de certains de leurs membres, l'enlèvement et l'appropriation d'autres.

Dans ce contexte de terrorisme d'État, la persécution et l'anéantissement ont été mis en œuvre par le biais d'une nomenclature de ceux que l'on voulait éliminer car « subversifs » et de l'usage d'une logique qui visait à dépouiller les personnes de leur condition. Dans le cas des enfants, cette logique a souvent été associée à une attitude *redemptrice* qui les soumettait

32. Pilar Calveiro, *Poder y desaparición. Los campos de concentración en Argentina*, Colihue, Buenos Aires, 1998, p. 82.

33. Stanley Cohen, *Visiones de control social*, PPU, Barcelona, 1988.

à « une autre vie ». Le rêve autoritaire de créer de nouveaux sujets et de produire de nouvelles relations sociales a pu s'incruster dans la société avec une normalité admise au sujet des enfants pauvres et abandonnés parce qu'elle faisait appel à cette rhétorique et à cette sensibilité existantes. Il est par conséquent possible de penser que ces enfants ont été « minorisés » pour permettre ce passage qui les transformerait en d'« autres sujets ».

Pour définir cette transformation préalable, on a soutenu que les enfants étaient devenus un « butin de guerre », des biens ou des choses dont on pouvait s'approprier, puisque transformés en un objet d'échange, selon une logique répressive perverse. Je partage cette caractérisation car elle traduit bien la mise en œuvre de mécanismes à travers lesquels les enfants cessaient d'être considérés comme tels. Elle n'exclut pas toutefois d'analyser cette transformation comme une sorte de « minorisation » à laquelle ils ont été soumis. Selon moi, cette dernière conceptualisation permet de mieux rendre compte, d'un côté, de la prétendue volonté de sauver ces cas et, d'un autre, d'inscrire ces faits dans leur lien avec des pratiques et des mécanismes de pouvoir préexistants, réutilisés et *refonctionnalisés* à cette époque.

Nous pouvons donc observer que différentes pratiques discursives ont construit cette enfance « appropriée » comme une enfance « abandonnée ». Des pratiques mises en œuvre sur la base d'un système de croyances et de représentations sociales qui permettaient de dissimuler, d'estomper et souvent de perpétuer ces crimes. Des enfants « appropriés », préalablement transformés en mineurs abandonnés *puisque personne ne les réclamait* – citons notamment le cas d'un jeune localisé en 2014, né dans un centre clandestin de détention puis laissé à l'orphelinat Casa Cuna de Buenos Aires –, ont été inscrits sous de faux noms comme les enfants légitimes de ceux qui les avaient détenus, ceux qui avaient substitué leur identité et leur avaient jalousement caché toute information sur leur origine.

Une dissimulation qui peut être considérée comme terriblement efficace étant donné que 40 ans après les faits, environ 400 enfants, aujourd'hui adultes, restent encore à localiser et qu'il s'agit, comme l'affirment les Grands-mères de la Place de Mai, de jeunes « encore disparus bien que vivants ». Cependant, dans de nombreux cas, le dispositif de dissimulation a pu être démantelé grâce à des actions légales et politiques. Et c'est ainsi qu'aux termes euphémiques de danger, salut et altruisme, le travail incessant des Grands-mères de la Place de Mai en a opposé d'autres pour forger avec succès la reconnaissance consensuelle que leurs petits-enfants ont été l'objet d'un plan systématique d'appropriation situé au-delà de toute éthique.